

# Outil de dépistage de la COVID-19 pour les employés et les visiteurs essentiels dans les écoles et les services de garde

Dernière version : le 6 janvier 2022

Date (jj-mm-aaaa) \_\_\_\_\_

## Questionnaire de dépistage

### 1. Au cours des [5/10] derniers jours (choisir le nombre de jours en fonction des situations décrites ci-dessous), avez-vous ressenti l'un ou plusieurs des symptômes suivants?

- Si vous êtes entièrement vacciné(e), utiliser l'option 5 jours;
- Si vous n'êtes pas entièrement vacciné(e) OU si vous êtes immunodéprimé(e), utiliser l'option 10 jours.

Toute personne malade ou présentant des symptômes de maladie qui sont nouveaux ou qui s'aggravent, y compris ceux qui ne figurent pas ci-dessous, doit rester chez elle jusqu'à ce que ses symptômes se soient améliorés depuis 24 heures et consulter un professionnel de la santé si nécessaire. Les membres d'un foyer de toute personne présentant l'un ou plusieurs des symptômes ci-dessous doivent rester à la maison en même temps que la personne malade, quel que soit leur statut vaccinal.

Si vous êtes symptomatique et que vous avez reçu un résultat négatif à un test de dépistage de la COVID-19 lors d'un seul test PCR ou de deux tests antigéniques rapides effectués à 24 heures d'intervalle, et que vos symptômes se sont améliorés depuis 24 heures, vous pouvez répondre « Non » pour tous les symptômes.

Cochez tous les symptômes qui sont nouvellement apparus ou qui s'aggravent et qui ne sont pas liés à d'autres causes ou problèmes de santé connus que vous aviez déjà.

---

**Fièvre ou frissons** OUI  NON

Température de 37,8 degrés Celsius (100 degrés Fahrenheit) ou plus, accompagnée ou non de frissons.

---

**Toux ou croup (toux ressemblant à un aboiement)** OUI  NON

Toux continue, plus importante que d'habitude faisant un bruit de sifflement lors de la respiration (sans lien avec l'asthme, une affection respiratoire réactionnelle post-infectieuse ou d'autres causes ou problèmes de santé connus que vous aviez déjà).

---

**Essoufflement** OUI  NON

Manque de souffle, incapacité à respirer profondément (sans lien avec l'asthme ou d'autres causes ou problèmes de santé connus que vous aviez déjà).

---

**Diminution ou perte du goût ou de l'odorat** OUI  NON

Sans lien avec les allergies saisonnières, les troubles neurologiques ou d'autres causes ou problèmes de santé connus que vous aviez déjà.

---

**2. Au cours des [5/10] derniers jours, avez-vous ressenti l'un ou plusieurs des symptômes suivants?**

- Si vous êtes entièrement vacciné(e), utiliser l'option 5 jours;
- Si vous n'êtes pas entièrement vacciné(e) OU si vous êtes immunodéprimé(e), utiliser l'option 10 jours.

Cochez tous les symptômes qui sont nouvellement apparus ou qui s'aggravent et qui ne sont pas liés à d'autres causes ou problèmes de santé connus que vous aviez déjà.

**Mal de gorge ou difficulté à avaler**  OUI  NON

Déglutition douloureuse (sans lien avec les allergies saisonnières, le reflux gastro-œsophagien ou d'autres causes ou problèmes de santé connus que vous aviez déjà).

**Nez qui coule ou bouché ou congestionné**  OUI  NON

Sans lien avec les allergies saisonnières, le fait d'être à l'extérieur par temps froid ou d'autres causes ou problèmes de santé connus que vous aviez déjà.

**Mal de tête**  OUI  NON

Mal de tête inhabituel ou prolongé (sans lien avec les maux de tête dits de tension, les migraines chroniques ou d'autres causes ou problèmes de santé connus que vous aviez déjà).

Si vous avez reçu un vaccin contre la COVID-19 ou contre la grippe dans les 48 dernières heures et que vous ressentez un léger mal de tête qui n'a commencé qu'après la vaccination, sélectionnez « Non ».

**Fatigue extrême**  OUI  NON

Fatigue inhabituelle, épuisement, manque d'énergie (sans lien avec la dépression, l'insomnie, le dysfonctionnement de la thyroïde, une blessure soudaine ou d'autres causes ou problèmes de santé connus que vous aviez déjà).

Si vous avez reçu un vaccin contre la COVID-19 ou contre la grippe dans les 48 dernières heures et que vous ressentez une légère fatigue ou de légères douleurs musculaires ou articulaires qui n'ont commencé qu'après la vaccination, sélectionnez « Non ».

**Douleurs musculaires ou articulaires**  OUI  NON

Si vous avez reçu un vaccin contre la COVID-19 ou contre la grippe dans les 48 dernières heures et que vous ressentez une légère fatigue ou de légères douleurs musculaires ou articulaires qui n'ont commencé qu'après la vaccination, sélectionnez « Non ».

**Nausées, vomissements ou diarrhée**  OUI  NON

Sans lien avec le syndrome du côlon irritable, l'anxiété, les crampes menstruelles ou d'autres causes ou problèmes de santé connus que vous aviez déjà.

**3. Au cours des [5/10] derniers jours, avez-vous reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19?**  OUI  NON

Il peut s'agir d'un test PCR en laboratoire, d'un test antigénique ou d'un test réalisé en utilisant une trousse d'autodiagnostic à domicile.

- Si vous êtes entièrement vacciné(e), utiliser l'option 5 jours;
- Si vous n'êtes pas entièrement vacciné(e) OU si vous êtes immunodéprimé(e), utiliser l'option 10 jours.

**4. L'une des situations ci-dessous s'applique-t-elle à vous?**

OUI  NON

- Vous vivez avec une personne qui s'isole actuellement parce qu'elle a reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19.
- Vous vivez avec une personne qui s'isole actuellement parce qu'elle présente des symptômes de la COVID-19.
- Vous vivez avec une personne qui attend les résultats de son test de dépistage de la COVID-19.

Si la personne qui s'isole n'a pas reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 et ne présente qu'un seul des symptômes suivants : mal de gorge ou difficulté à avaler; nez qui coule, bouché ou congestionné; mal de tête; fatigue extrême; douleurs musculaires ou articulaires; nausées, vomissements ou diarrhée, sélectionnez « Non ».

**5. Avez-vous été identifié(e) comme un « contact étroit » d'une personne actuellement atteinte de la COVID-19 et vous a-t-on conseillé de vous auto-isoler?**

OUI  NON

Si les directives en matière de santé publique vous concernant précisent que vous n'avez pas besoin de vous auto-isoler, sélectionnez « Non ».

**6 Un médecin, un fournisseur de soins de santé ou un bureau de santé publique vous a-t-il dit que vous devriez actuellement vous isoler (rester à la maison)?**

OUI  NON

Il peut s'agir d'une directive résultant d'une éclosion ou de la recherche des contacts.

**7. L'une des situations ci-dessous s'applique-t-elle à vous?**

OUI  NON

- Au cours des 14 derniers jours, vous avez voyagé à l'extérieur du Canada et on vous a demandé de vous mettre en quarantaine.
- Au cours des 14 derniers jours, vous avez voyagé à l'extérieur du Canada et on vous a demandé de ne pas vous rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants.
- Au cours des 14 derniers jours, une personne avec qui vous vivez est revenue de l'étranger et s'isole en attendant les résultats de son test de dépistage de la COVID-19.

## Résultats du questionnaire de dépistage

**Si vous avez répondu OUI à l'UNE des questions, vous ne pouvez pas vous rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants. Contactez votre école ou votre fournisseur de services de garde d'enfants pour lui faire savoir que vous n'irez pas à l'école ou dans un service de garde aujourd'hui. Voir ci-dessous les exigences en matière d'isolement et de test de dépistage.**

**REMARQUE : Lorsque l'option de [5/10] jours est indiquée :**

- Si vous êtes entièrement vacciné(e), utiliser l'option 5 jours;
- Si vous n'êtes pas entièrement vacciné(e) OU si vous êtes immunodéprimé(e), utiliser l'option 10 jours.



**Si vous avez répondu « OUI » pour l'un ou plusieurs des symptômes énoncés à la question 1, vous ne devez pas vous rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants.**

- Vous devez vous isoler (rester à la maison) et ne pas sortir sauf pour vous faire tester ou pour une urgence médicale.
- Si vous n'avez pas été testé(e), et si :
  - vous êtes entièrement vacciné(e), vous devez vous isoler pendant 5 jours à partir du moment où les symptômes ont commencé et rester en isolement jusqu'à ce que vos symptômes s'améliorent pendant 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée);

- vous n'êtes pas entièrement vacciné(e) OU vous êtes immunodéprimé(e), vous devez vous isoler pendant 10 jours à partir du moment où les symptômes ont commencé et rester en isolement jusqu'à ce que vos symptômes s'améliorent pendant 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée).
- Si le test est disponible :
  - si vous recevez un résultat positif à un seul test PCR ou à un test de dépistage antigénique rapide, vous devez suivre les directives indiquées ci-dessus, à la partie « Si vous n'avez pas été testé(e) »;
  - si vous recevez un résultat négatif à un seul test PCR ou à deux tests de dépistage antigénique rapide effectués à 24-48 heures d'intervalle, vous pouvez retourner à l'école ou dans un service de garde d'enfants lorsque vos symptômes se sont améliorés depuis 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée).
- Les membres du foyer doivent rester à la maison en même temps que vous, qu'ils soient entièrement vaccinés ou non.

**!** **Si vous avez répondu « OUI » pour l'un ou plusieurs des symptômes énoncés à la question 2, vous ne devez pas vous rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants.**

- Si vous avez ressenti un **seul** de ces symptômes au cours des [5/10] derniers jours, vous devez rester à la maison jusqu'à ce que le symptôme se soit amélioré depuis au moins 24 heures (48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée).
- Si vous avez ressenti **deux ou plusieurs** de ces symptômes au cours des [5/10] derniers jours, vous devez rester à la maison.
  - Si vous n'avez pas été testé(e), et que :
    - \* vous êtes entièrement vacciné(e), vous devez vous isoler pendant 5 jours à partir du moment où les symptômes sont apparus et rester en isolement jusqu'à ce que vos symptômes se soient améliorés depuis 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée);
    - \* vous n'êtes pas entièrement vacciné(e) OU vous êtes immunodéprimé(e), vous devez vous isoler pendant 10 jours à partir du moment où les symptômes sont apparus et rester en isolement jusqu'à ce que vos symptômes se soient améliorés depuis 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée).
  - Si le test est disponible :
    - \* si vous recevez un résultat positif à un seul test PCR ou à un test de dépistage antigénique rapide, vous devez suivre les directives indiquées ci-dessus à la partie « Si vous n'avez pas été testé(e) »;
    - \* si vous recevez un résultat négatif à un seul test PCR ou à deux tests de dépistage antigénique rapide effectués à 24 heures d'intervalle, vous pouvez retourner à l'école ou dans un service de garde d'enfants lorsque vos symptômes se seront améliorés depuis au moins 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée).
  - Les membres du foyer doivent rester à la maison en même temps que vous, qu'ils soient entièrement vaccinés ou non.

**REMARQUE :** Si la réponse à la question 1 était également « OUI », suivre les directives de la question 1 pour connaître les prochaines étapes, y compris les tests, s'ils sont disponibles.

**!** **Si vous avez répondu « OUI » à la question 3, vous ne devez pas vous rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants.**

- Vous devez vous isoler (rester à la maison) et ne sortir que pour une urgence médicale.
- Si vous êtes entièrement vacciné(e), vous devez vous isoler pendant 5 jours à partir du moment où les symptômes sont apparus ou dès que vous avez reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 (selon l'éventualité qui se produit en premier) et rester en isolement jusqu'à ce que vos symptômes se soient améliorés depuis 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée).

- Si vous n'êtes pas entièrement vacciné(e) OU si vous êtes immunodéprimé(e), vous devez vous isoler pendant 10 jours à partir du moment où les symptômes sont apparus ou dès que vous avez reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 (selon l'éventualité qui se produit en premier) et rester en isolement jusqu'à ce que vos symptômes se soient améliorés depuis 24 heures (ou 48 heures s'il s'agit de nausées, de vomissements ou de diarrhée).
- Les membres du foyer doivent rester à la maison en même temps que vous, qu'ils soient entièrement vaccinés ou non.

**! Si vous avez répondu « OUI » à la question 4, vous ne devez pas vous rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants.**

- Vous devez vous isoler (rester à la maison) tant qu'il y a quelqu'un à la maison qui s'isole en raison de symptômes, d'un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 ou en attendant le résultat d'un test de dépistage. Vous ne devez quitter votre domicile que pour une urgence médicale.
- Tous les membres du foyer doivent rester à la maison en même temps que le membre du foyer qui présente des symptômes de la COVID-19 ou qui a reçu un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19, qu'ils soient entièrement vaccinés ou non.

**! Si vous avez répondu « OUI » à la question 5 ou 6, vous ne devez pas vous rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants.**

- Vous devez vous isoler (rester à la maison) et ne pas sortir sauf pour vous faire tester ou pour une urgence médicale.
- Si vous développez des symptômes, suivez les directives en matière d'isolement indiquées à la partie « **Si vous avez répondu « OUI » à l'un ou plusieurs des symptômes énoncés à la question 1, vous ne devez pas vous rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants »** ou « **Si vous avez répondu « OUI » à l'un ou plusieurs des symptômes énoncés à la question 2, vous ne devez pas vous rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants »** en fonction des symptômes que vous ressentez.
- Si vous vous isolez parce que vous avez été identifié(e) comme un contact étroit d'une personne actuellement atteinte de la COVID-19 et que vous avez reçu la consigne de vous isoler, ou si vous vous isolez en raison d'une éclosion ou d'une recherche des contacts, les autres personnes du foyer peuvent aller à l'école, dans un service de garde d'enfants ou au travail, mais ne doivent pas quitter le foyer pour d'autres raisons non essentielles.

**! Si vous avez répondu « OUI » à la question 7, vous ne devez pas vous rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants.**

- Vous devez suivre les directives fédérales concernant les personnes ayant voyagé à l'étranger, notamment ne pas aller à l'école ou dans un service de garde d'enfants pendant 14 jours après votre arrivée et subir un test de dépistage conformément aux exigences fédérales.
- Si l'on vous a demandé de vous mettre en quarantaine, vous devez rester chez vous pendant 14 jours et ne pas sortir, sauf pour subir un test ou pour une urgence médicale. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les exigences fédérales à l'intention des voyageurs, veuillez consulter le [site Web](#) du gouvernement du Canada.
- Si une personne avec qui vous vivez s'isole à son retour d'un voyage à l'extérieur du Canada et qu'on lui a remis à l'aéroport un test PCR à faire à la maison, ou qu'elle est symptomatique à la suite d'un voyage international OU qu'elle attend le résultat de son test de dépistage, vous devez rester à la maison jusqu'à ce que la personne ait reçu un résultat négatif à un test PCR.
- Si vous développez des symptômes, suivez les directives en matière d'isolement indiquées à la partie « **Si vous avez répondu « OUI » à l'un ou plusieurs des symptômes énoncés à la question 1, vous ne devez pas vous rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants »** ou « **Si vous avez répondu « OUI » à l'un ou plusieurs des symptômes énoncés à la question 2, vous ne devez pas vous rendre à l'école ou dans un service de garde d'enfants »** en fonction des symptômes que vous ressentez.



**Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions, vous pouvez aller à l'école ou dans un service de garde d'enfants. Suivez la procédure établie par votre école ou votre service de garde d'enfants pour l'informer de ce résultat.**

- Conformément aux protocoles habituels, toutes les personnes présentant des symptômes de maladie doivent rester chez elles et consulter au besoin leur fournisseur de soins de santé.
- Les personnes présentant des symptômes graves nécessitant des soins d'urgence doivent se rendre au service d'urgence le plus proche.
- Si une personne développe des symptômes ne figurant pas dans la liste ci-dessus, le bureau de santé publique local peut recommander d'autres mesures, y compris des tests, sur la base d'une évaluation des symptômes de la personne et de ses antécédents d'exposition.

### **Santé publique Ontario – Recherche de contacts**

**Fournir les renseignements demandés ci-dessous est facultatif.** Ces renseignements ne seront utilisés que par les responsables de la santé publique pour la recherche des contacts. Tous les renseignements seront supprimés dans les 28 jours.

Date : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone ou courriel : \_\_\_\_\_